



ÉDUCATEUR(TRICE) JEUNES ENFANTS



#cohésionsociale

LA COHÉSION SOCIALE RECRUTE

+ DE 10 000
ALTERNANTS

Liens utiles

[Générer une fiche de poste](#)

[Générer une offre d'emploi](#)

[Trouver le métier fait pour moi \(Quizz\)](#)

Fiches RNCP

[Fiche RNCP 34827](#)

Salaire

débutant :
1589 € net



confirmé :
1708 € net



L'éducateur(trice) de jeunes enfants (EJE) est un « travailleur » social qualifié, chargé de l'éducation des enfants de 0 à 7 ans. Il/elle exerce à la fois une action sociale, éducative, préventive et de formation. Dans tous les lieux d'accueil du jeune enfant, cette action prend en compte les réalités sociales qui constituent son environnement et implique un travail d'équipe.

Missions principales

- ▶ Accueillir les parents et les enfants.
- ▶ Organiser les activités d'éveil.
- ▶ Favoriser l'acquisition de l'autonomie et de la socialisation de l'enfant.
- ▶ Encadrer des groupes d'enfants.
- ▶ Animer et coordonner l'équipe.
- ▶ Contrôler les soins et l'hygiène de vie quotidienne des enfants.
- ▶ Assurer la gestion des ouvertures et fermetures de site.
- ▶ Assurer l'encadrement du travail de l'équipe éducative et mettre en pratique le projet pédagogique du lieu d'accueil de jeunes enfants.
- ▶ Accomplir certaines tâches administratives en lien avec son supérieur ou un membre du Bureau.

Compétences requises



SAVOIR-FAIRE

Créer une relation avec un individu
Créer une relation de confiance
Expliquer oralement
Obtenir des renseignements
Persuader...



SAVOIR-ÊTRE

Capacité à travailler en équipe
Capacité à travailler sous pression, à gérer le stress
Capacité d'initiative, créativité
Capacité d'adaptation...



COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Accompagner à l'utilisation du numérique
Communiquer grâce aux outils numériques

Conditions de travail

75 % des EJE exercent dans les structures d'accueil de la petite enfance, les structures socio-éducatives, sanitaires ou de loisirs. Il s'agit essentiellement des crèches (collectives, familiales et parentales), des jardins d'enfants et des haltes-garderies.

L'EJE peut également intervenir auprès d'enfants malades, dans les hôpitaux, les maisons de cure ou de convalescence. Il/elle peut travailler également dans des établissements et des services spécialisés qui accueillent des enfants souffrant de handicaps ou rencontrant des difficultés sociales : services sociaux de la protection maternelle et infantile, foyers de l'enfance, maisons maternelles, centres d'action médico-sociale précoce, instituts médico-éducatifs, centres médico-psychologiques, centres de déficients sensoriels... L'EJE collabore harmonieusement avec d'autres professionnels. Il/elle fait partie d'une équipe pluridisciplinaire où interviennent directeur(trice) de crèche, auxiliaire de puériculture, éducateur(trice) spécialisé(e), psychologue et assistant(e) social(e). Il/elle exerce sous la direction d'un(e) directeur(trice) mais peut être à la direction d'un organisme. Dans le cas où l'éducateur(trice) de jeunes enfants est directeur(trice) d'une structure petite enfance, il/elle doit avoir au moins 3 ans d'expérience et, au-delà de 30 enfants, un diplôme de niveau II.